



Les tarifs aux Ecoles de Musique de Bascharage, Differdange et Pétange

Cours	Résident	Résident adulte	Non-résident	Non-résident adulte
Collectif (FM Solfège, Musique de chambre)	25 €	50 €	100 €	150 €
Ensembles	25 €	25 €	25 €	25 €
Cours individuels 30 min.	50 €	150 €	200 €	400 €
Cours individuels 45 ou 60 min.	75 €	175 €	325 €	525 €
Location d'instruments, par instrument	100 €	100 €	100 €	100 €

Elèves résidents :

Les habitants des Communes de Bascharage, Clemency, Dippach, Differdange, Pétange et/ou les détenteurs d'une licence d'une société de musique, de chant ou de théâtre des 5 communes.

Définition adulte :

Tous les élèves de l'école de musique sont considérés comme adultes dès qu'ils ont atteint l'âge de 25 ans révolus au 1^{er} septembre de l'année de leur réinscription.

Les élèves qui s'inscrivent pour la première fois à l'école de musique ou qui se réinscrivent après un intervalle de deux années consécutives sont considérés comme adultes dès l'âge de 18 ans révolus au 1^{er} septembre de l'année d'inscription à moins qu'ils ne puissent présenter un certificat de scolarité.